Trions nos déchets

Déroulement

Cette rencontre se déroule sous la forme d'un échange entre les éco-ambassadeurs de la CREA et les résidents.

En introduction, l'éco-ambassadeur rappelle les consignes de tri. Les déchets recyclables sont dirigés vers la poubelle jaune et les autres, en sacs gris (ordures ménagères).

Dans un second temps, l'éco-ambassadeur explique le bénéfice du tri sélectif sur la préservation des ressources naturelles. Un débat avec les participants peut, à ce stade, s'engager.

Ensuite les consignes particulières du tri du verre, des déchets d'équipements électriques et électroniques, des piles... sont expliquées.

En conclusion, l'éco-ambassadeur aborde la question de la réduction des déchets à la source, et des nouvelles pratiques de consommation, un débat sur l'éco-responsabilité s'ensuit.

Ainsi formés à la pratique du tri sélectif, les participants pourront la mettre en oeuvre dans leur vie quotidienne.

Modalités

Public :
Résidence pour personnes agées, établissement relevant de l'aide sociale...

Nombre de participants :
30 maximum

Lieu : Intérieur

Intervenant : 1 éco-ambassadeur

Durée d'une animation : 1h

Objectifs

- Connaître le processus du tri sélectif
- Connaître les différentes matières
- Reconnaître les déchets recyclables
- Pratiquer le tri
- Adopter une attitude éco-citoyenne